

CFGA 40

Certificat de Formation
à la Gestion Associative



“ Dans le cadre de son activité de formation, Profession Sport & Loisirs Landes propose un véritable parcours de formation certifié sur les fondamentaux de la vie associative. ”

VOUS SOUHAITEZ ?



(Re)mettre à niveau vos connaissances



Développer des compétences en gestion associative



Faciliter la prise de poste à responsabilités



Conduire et développer un projet associatif

CONTACT

Mathilde au
0558757294

formation40@profession-sport-loisirs.fr

VOUS ÊTES ?

Jeune bénévole ou en passe de le devenir, bénévole actif depuis de nombreuses années, volontaire, salarié, porteur de projet, le CFGA est votre solution !

Il s'adresse à toute personne âgée de seize ans minimum, membre d'une association déclarée de droit français.

COMMENT ?

Le parcours de formation est organisé en deux parties :

Ø 32 heures de formation théorique:
- spécificité du fait associatif, de ses acteurs et de son environnement.
- notions sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine.

Ø 120 heures de stage pratique: (20 jours) sous tutorat pédagogique dans une association déclarée.

CFGA ?

Le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) a été créé par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie Associative.

Il a pour vocation d'encourager l'engagement des bénévoles souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.



Parcours pédagogique pris en charge
(gratuité pour les participants)



La formation à la gestion associative, lorsqu'elle a été suivie avec assiduité, conduit à la délivrance d'un certificat de formation à la gestion associative.

Plus d'infos et inscription obligatoire

avant le 20 septembre 2022 sur
www.cfga40.org



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Landes

CALENDRIER DE FORMATION

Session 2022

DATES	MODULES	HORAIRES
Samedi 01 octobre 2022	Module 1 « principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements »	9h00 - 12h00
Samedi 01 octobre 2022	Module 2 « compétence en matière d'organisation et de gouvernance »	13h00 - 16h00
Jeudi 13 octobre 2022	Module 3 « évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics »	18h00 – 20h30
Mardi 08 novembre 2022	Module 6 « compétence en matière de gestion de projet associatif »	18h00 – 20h30
Mardi 22 novembre 2022	Module 4 « compétence en matière de finances associatives » Sources de financement	18h00 – 20h30
Samedi 10 décembre 2022	Module 4 « compétence en matière de finances associatives » Initiation à la comptabilité	9h00 – 16h00
Mardi 10 janvier 2023	Module 4 « compétence en matière de finances associatives » Gestion	18h00 – 20h30
Jeudi 26 janvier 2023	Module 5 « compétence en matière de ressources humaines associatives » Les différents statuts : Salarié, bénévole, volontaire, indépendant	18h00 – 20h30
Mardi 21 février 2023	Module 5 « compétence en matière de ressources humaines associatives » Responsabilité	18h00 – 20h30
Jeudi 09 mars 2023	Module 5 « compétence en matière de ressources humaines associatives » Fonction employeur	18h00 – 20h30
Jeudi 23 mars 2023	Module 5 « compétence en matière de ressources humaines associatives » Les aides à l'emploi & les outils de gestion de l'emploi	18h00 – 20h30
Lieu de formation: Profession Sport & Loisirs Landes - 782 avenue Nonères- 40 000 Mont de Marsan Date limite inscription : Mardi 20 septembre 2022		